



PARCOURS N°3

Décliner une politique publique d'inclusion numérique sur son territoire



14H



Public destiné



Élus territoriaux, corps préfectoral, DRH,
DGA, DGS

Objectifs de la formation

- Donner les moyens humains et matériels à la réussite de cette politique
- Financer sa politique publique d'inclusion numérique
- Identifier les formats de médiation numérique les plus impactant
- Inscrire sa politique publique dans l'écosystème local et national
- Mesurer l'impact de sa politique publique
- Valoriser les résultats de sa politique publique en inclusion numérique



Déroulé de la formation

Modalités



Format
présentiel/distanciel



Test de positionnement avant
la formation



Activités, forums et
questionnements tout au long
des séquences

Supports pédagogiques



Accès aux activités par QR code ou
lien cliquable (ordinateur)



Ressources disponibles sur
l'espace apprenant.



Les méthodes actives sont au cœur de notre approche et permettent aux apprenants de réaliser leur propre chemin cognitif d'apprentissage au moyen de nombreuses activités : mises en situation, Vrai/Faux, QCM, QCU, nuages de mots, forum-débats, jeux sérieux, textes à trous, etc...



Certifiant

Open-badge de certification HYPRA si obtention de plus de 70% de bonnes réponses à l'examen final.

Prix par stagiaire



Formation inter : 850 euros HT (comprend : adaptation locale, suivi post-formation, contenus ciblés, animation par un expert, ressources via Padlet.)

Tarif personnalisé en cas de formation intra



Minimum de stagiaire par session : 4

Maximum de stagiaire par session : 24

Pré-requis



- Disposer d'un ordinateur et/ou d'un téléphone mobile ou une tablette ayant accès à Internet (y compris en cas de session présentielle)



Accessible aux personnes en situation de handicap

Référent handicap : Jean-Philippe MENGUAL,
jpmengual@hypra.fr, Tel: 09.72.49.77.48

